

1. APPLICATIONS

Cet appareil est une station de relevage compacte conçue pour évacuer les eaux usées provenant d'un WC à évacuation horizontale, d'un lavabo*, d'une douche*, d'un bidet*.

2. INSTALLATION

- Le broyeur doit se trouver dans la même pièce que le WC et que les autres installations sanitaires éventuellement raccordées.
- L'appareil doit être d'accès aisés pour le contrôle et la maintenance.
- L'installation et le fonctionnement de votre appareil doivent respecter les réglementations locales et la norme EN 12056-4.

Afin de bénéficier des développements techniques en matière d'acoustique inclus dans cet appareil, respecter les conditions d'installation suivantes :

- la cuve ne touche aucune paroi de la pièce,
- la cuve est placée sur un sol parfaitement plat afin de ne pas contrarier le bon fonctionnement des plots anti-vibratoires,
- la distance entre les fixations de la tuyauterie d'évacuation n'excède pas un mètre.

3. MISE EN SERVICE

Une fois les raccordements hydrauliques et électriques effectués, vérifier l'étanchéité :

- actionner plusieurs fois la chasse d'eau : le passage cuvette doit être étanche.

faire couler de l'eau dans les autres appareils sanitaires raccordés (lave-mains* douche*,...) : les raccordements doivent être étanches.

4. MAINTENANCE



En cas d'absence prolongée, il est impératif de couper l'alimentation générale en eau de la maison et de protéger l'installation contre le gel.

Nettoyage/Détartrage

Pour détartrer et nettoyer le broyeur et la cuvette, utiliser régulièrement un détartrant adapté comme le détartrant spécial **Sanibroyeur** de SFA, qui est conçu pour enlever le tartre tout en respectant les organes internes de votre appareil.

5. INTERVENTIONS ÉVENTUELLES

IMPORTANT

TOUTE OUVERTURE DE L'APPAREIL NE PEUT ÊTRE EFFECTUÉE QUE PAR UN DÉPANNEUR Agréé.

DANGER

DANS TOUS LES CAS, DÉBRANCHER LA PRISE ÉLECTRIQUE DU BROYEUR.

Pour aider au diagnostic et à la résolution d'anomalie, reportez-vous à la liste ci-après :

ANOMALIE CONSTATÉE	CAUSES PROBABLES	REMÈDES
Le moteur ne démarre pas.	Appareil non branché.	Brancher l'appareil.
	Alimentation électrique défective.	Vérifier l'alimentation électrique.
	Problème moteur ou système de commande.	Consulter un dépanneur agréé.
Le moteur tourne avec un bruit de cricelle ou bourdonne et ne tourne pas.	Moteur bloqué par un corps étranger.	Enlever le corps étranger.
	Problème moteur ou système de commande.	Consulter un dépanneur agréé.
L'appareil se remet en marche par intermittence.	Les appareils sanitaires raccordés fuient.	Contrôler l'installation en amont.
	Le clapet anti-retour fuit.	Nettoyer ou changer le clapet anti-retour.
Le moteur tourne correctement mais ne s'arrête plus ou tourne très longtemps.	La hauteur ou longueur d'évacuation est trop importante ou trop de coude (perte de charge).	- Revoir l'installation. - Sinon, consulter un dépanneur agréé.
	Problème hydraulique, colmatage.	
L'appareil s'arrête.	L'appareil a fonctionné pendant trop longtemps (coupure thermique de sécurité).	Attendre le réenclenchement. Faire appel à un dépanneur agréé si nécessaire.
	L'événement du couvercle est bouché.	Déboucher le trou d'événement.
Retour d'eau trouble dans la douche (appareils avec entrées latérales).	Problème moteur.	Consulter un dépanneur agréé.
	Douche installée trop bas par rapport au broyeur.	Revoir l'installation.
	Battants d'entrées latérales colmatés.	Nettoyer les battants. Sinon, consulter un dépanneur agréé.
Des odeurs sortent du siphon lave-mains.	Le siphon du lave-mains est désamorcé.	Installer un casse-vide.
L'eau du lave-mains ne s'évacue pas automatiquement	Siphon lave-mains encrassé.	Nettoyer le siphon.
	Problème commande automatique.	Consulter un dépanneur agréé.

6. NORMES

Cet appareil répond à la norme EN 12050-3, aux normes Européennes sur la sécurité électrique et la compatibilité électromagnétique.

La DoP (Déclaration de Performance) est consultable sur notre site internet dans la fiche produit.

7. ÉLIMINATION EN FIN DE VIE



L'appareil ne doit pas être jeté parmi les déchets ménagers et doit être évacué vers un point de recyclage pour les équipements électriques. L'élimination des déchets électriques et électroniques, le recyclage et toute forme de valorisation d'appareils usés participent à la préservation de l'environnement.

8. CONDITIONS DE GARANTIE

L'appareil est garanti deux ans à compter de sa date d'achat sous réserve d'une installation, d'une utilisation et d'une maintenance conformes à la présente notice.

IMPORTANT

Ne sera prise en compte par la garantie que l'évacuation de papiers toilette, matières fécales et eaux sanitaires.

Tout dommage causé à l'appareil par le broyage de corps étrangers tels que coton, tampons périodiques, serviettes hygiéniques, lingettes, produits alimentaires, préservatifs, cheveux, objets en métal, en bois ou en plastique, ou le pompage de liquides tels que solvants, huiles ou acides n'entre pas dans le cadre de la garantie.

*: selon modèle.